



## **Brèves du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) de l'Yonne du 22/06/2015**

Après l'Ekiden de l'Auxerrois et les 3 heures 8 minutes d'une équipe de la DDFIP 89, le CDAS 89 a réussi à diviser ce temps par 2.

Les représentants de Solidaires Finances ont ainsi donné lecture de la déclaration liminaire ci-jointe.

### **Adoption du règlement intérieur (type CDAS)**

La déclinaison en local d'un règlement intérieur type adopté au niveau national était soumis au vote.

Un débat a eu lieu à savoir si le règlement intérieur pouvait être modifié et s'il était possible d'intégrer les retraités en tant que membres permanents du CDAS sans droit de vote-

Une demande sera faite auprès du secrétariat général.

### **Approbation du PV du CDAS du 07/04/2015.**

Adopté à l'unanimité.

### **La programmation budgétaire du CAL pour les coins repas.**

La déléguée a fait une présentation des coins repas du département de l'Yonne.

Il n'y a pas de cantine administrative en dehors de l'hôpital d'Auxerre pour le personnel qui travaille à la trésorerie d'Auxerre Etablissement Hospitalier.

Les autres agents du département de l'Yonne qui relèvent du régime des titres restaurants peuvent fréquenter des coins repas.

9 Coins repas sont agréés ( 2 pour les douanes d'Auxerre, CFP d'Auxerre, CFP de Sens, la direction, Chablis, Villeneuve sur Yonne, Ancy et Pont).

D'autres coins repas existent mais ils sont non agréés car qualifiés de « sauvage » ( Joigny, Tonnerre, Avallon...).

Les besoins en équipement sont financés soit par la logistique (pour les coins non agréés) soit par les services sociaux pour les coins agréés.

Pour agréer un coin repas, une demande doit être faite auprès du secrétariat général qui va vérifier s'il n'existe pas un restaurant à proximité des bâtiments administratifs avec possibilité de proposer une convention avec cet établissement.

Une fois la convention passée, cela entraînerait la suppression des titres restaurants pour tous les agents du site sans retour possible en arrière.

Solidaires Finances a rappelé son attachement à la restauration collective type cantine administrative tout en rappelant que les agents du département étaient très attachés aux titres restaurants.

### Bilan du CAL :

Somme allouée aux coins repas: 600 €, 140 € ont été utilisés pour l'achat du micro onde d'Auxerre et 100 € seront affectés à l'achat de petits équipements pour les sites agréés (il est gardé en réserve 360 €).

### Arbre de Noël :

L'arbre de Noël devrait avoir lieu le 09 décembre 2015 à Migennes.  
Comme l'an dernier, ce sera la Société JOMACO JOUETS (25) qui diffusera son catalogue ( avec un choix de 703 références à 30 € par jouet).  
Chèque cadeau pour les enfants à partir de 11 ans dont le montant sera réajusté en fonction des crédits restants.

### Sortie au PAL Parc d'attraction et animalier (03) du 30/05/2015

La sortie au Pal s'est déroulée le 30/05/2005 avec un seul bus de 45 personnes ( Finale de coupe de France de Football oblige)

Une nouvelle sortie sera proposée à Beauval (41) le 26/09/2015 avec visite du zoo parc.

Deux tarifs seront appliqués en fonction du quotient familial

Gratuit pour les enfants < 3 ans

Quotient familial < 1000

12 € pour les enfants de 3 à 10 ans.

18 € pour les enfants de 11 ans et plus

Quotient familial > 1000

19 € pour les enfants de 3 à 10 ans

25 € pour les enfants de 11 ans et plus.

Une action de prévention en partenariat avec la MGEFI sur le "Le sommeil" sera organisée prochainement sur les sites d'Auxerre et Sens.

### **Autres informations :**

La dématérialisation des titres restaurants n'interviendra pas cette année.

17 personnes ont participé à l'action de prévention sur "Prévenir et accompagner les déficiences visuelles",

Le prochain groupe de travail du CDAS aura lieu le 25/09/2015 et un CDAS est programmé début novembre.



Monsieur le Président,

Vous nous convoquez le 22 juin 2015 à une réunion du Conseil Départemental de l'Action sociale (CDAS) avec 4 points à l'ordre du jour à savoir :

- L'adoption du règlement intérieur « type » du CDAS,
- L'approbation du compte-rendu de la réunion du 07/04/2015,
- La Programmation budgétaire des crédits d'action locale (CAL) pour les coins repas,
- Les Questions Diverses.

Depuis la réunion du 07/04/2015, en dehors de l'achat du fameux micro-onde sur Auxerre par les services sociaux et non par le service de la logistique puis d'un transfert d'un matériel plus ancien des sites de Vaulabelle à Marie Noël via la rue des Moreaux, à notre connaissance, l'activité sociale est restée modeste.

Pour preuve, un ordre du jour aujourd'hui plus que limité.

Or, chacun constate un mal-être grandissant des agents. Aussi afin d'avoir une vision en temps réel des besoins sociaux, Solidaires Finances Publiques aimerait être informé à chaque réunion du CDAS de l'activité de Madame PARIS. Une information même informelle pourrait permettre de déceler l'impact des réorganisations et des changements des conditions de travail sur la santé, la vie personnelle et professionnelle des agents et d'alerter l'Administration et les organisations syndicales en cas de forte hausse des demandes.

Nous regrettons la diffusion tardive du règlement intérieur dans la mesure où le groupe de travail national s'était réuni le 05 mars et que nous avons tenu notre première réunion le 07/04/2015.

Concernant les documents qui nous ont été transmis, même si le règlement intérieur type dans son article 3 prévoit la tenue de 3 réunions annuelles, nous nous demandons si l'activité foisonnante de notre département justifie une fréquence de réunions aussi soutenue.

Mais dans la mesure où ce règlement intérieur qui devrait être voté s'impose à nous, nous nous devons de le respecter.

Sur les coins repas, point principal à l'ordre du jour, pas de grande nouveauté, pas de demande particulière des agents (en dehors d'une hotte et de plaques électriques que le secrétariat général n'a pas voulu satisfaire) si ce n'est qu'avec la fermeture annoncée de 3 trésoreries, c'est le coin repas agréé d'Ancy le Franc qui disparaîtra au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Qu'advient-il des agents et accessoirement des équipements?

En questions diverses, comme évoqué lors du dernier CTL de la DDFIP 89, nous aurions souhaité que l'assistante sociale puisse transmettre à la DDFIP le nombre d'agents ayant fait appel à ses services afin d'avoir un tableau de bord de veille sociale exploitable.

Lors de certaines réunions institutionnelles, nous avons connu des journées marathons.

Après L'Ekiden de l'Auxerrois relaté dans l'Ulysse 89 et les 3 heures 8 minutes réalisées par une équipe de la DDFIP 89, nous risquons peut-être de vivre aujourd'hui la réunion la plus rapide de l'histoire du CDAS de l'Yonne.

Les représentants de Solidaires Finances: Catherine LECOMTE, Marie RUDELLE CHARVOT  
Cyrille MEAN, Pascal AUGÉAT-MALTER